

---

# LE SANGLIER - CHASSES, POLITIQUES PUBLIQUES ET CONSÉQUENCES SUR LE RAPPORT DU CHASSEUR AU GIBIER

Alain Gigounoux\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>École des hautes études en sciences sociales – LISST CAS – France

## Résumé

Ce travail s'appuie sur une approche comparative des praxis, représentations symboliques et enjeux de la chasse du sanglier dans le Sud-Ouest de la France, au regard d'autres pratiques cynégétiques françaises ou européennes et sur l'étude du droit et des politiques publiques, appréhendées sur le temps long.

En France, dès les années 1960, les pouvoirs publics ont instauré un système élaboré d'éducation des chasseurs et de normes réglementaires visant à restaurer et à développer le patrimoine naturel que constitue le grand gibier. Ces politiques publiques ont conduit à délaisser, au moins pour partie, des concepts et des pratiques cynégétiques traditionnels, au profit d'une approche d'inspiration plus septentrionale. La chasse de libre cueillette aléatoire, pratiquée au travers d'un jeu-duel avec le gibier, a lentement été dirigée vers la "gestion de la faune sauvage" et vers une "chasse de récolte" modérément "intrusive."

Dans un même temps, une très forte croissance démographique des populations de sangliers est intervenue et ce gibier occasionne désormais de plus en plus de nuisances. La régulation des sangliers est assurée par la chasse mais il est constaté un déclin prononcé et continu des effectifs de chasseurs. C'est également grâce aux taxes dont ils s'acquittent pour pratiquer leur loisir, qu'est financée l'indemnisation administrative des dégâts à l'agriculture. Confrontés à ces tendances inquiétantes, les pouvoirs publics imposent le retour vers des pratiques de chasse contribuant plus efficacement à la maîtrise des effectifs de sangliers, notamment en "libéralisant" de nombreux moyens d'intervention cynégétiques réprochés ou interdits durant les quarante dernières années.

La réforme est plus profonde qu'il pourrait y paraître. Il s'agit d'une inversion de la révolution conceptuelle imposée jusqu'ici. Contrairement à un agent de régulation de la faune sauvage, auquel le chasseur est régulièrement assimilé, ce dernier comprend difficilement les nouveaux changements qui lui sont imposés. Pourtant, son adhésion est indispensable aux succès des "plans de maîtrise du sanglier." L'extraordinaire passion qui conduit le chasseur à pratiquer repose sur des dimensions fondatrices d'ordre culturels et symboliques, particulièrement le rapport au gibier, au sauvage et à la nature. Leur bonne compréhension et intégration dans la définition des politiques publiques s'avère alors essentielle.

**Mots-Clés:** Sanglier, Politiques publiques, Droit, Maîtrise des populations, France

---

\*Intervenant